

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU M1 PAD - PHYSIQUE À DISTANCE

Année universitaire 2021-2022

Table des matières

1	Structure générale du parcours M1 PAD	3
1.1	Liste des UEs	3
1.2	European Virtual Exchange	3
2	Plateforme Moodle	4
2.1	Rubrique « Ressources »	4
2.2	Rubrique « Messages » et « Forum »	4
2.3	Rubrique « Annonces »	4
2.4	Rubrique « Notes »	4
3	Devoirs à rendre	5
4	Barèmes	5
5	Validation du M1	6
6	Stage	6
7	Projets	6
8	Travaux pratiques	6
9	Calendrier et examens	6
9.1	Calendrier du M1 PAD	6
9.2	Calendrier prévisionnel des examens	6
9.3	Présence aux examens	7
10	Liens utiles	7

Coordonnées

- Secrétariat : Christine CACHOT - Gestionnaire du parcours M1 PAD
Case courrier 208 – Sorbonne Université – 4 Pl. Jussieu – 75252 Paris Cedex 05
T23/33 – Niv 1 – Bureau 112
Tel : 01 44 27 39 56 – E-mail : christine.cachot@sorbonne-universite.fr

- Responsable du parcours M1 PAD : Franck Vidal – E-mail : franck.vidal@sorbonne-universite.fr
- Directeur du département : Frédéric Decremps – E-mail : frederic.decremps@sorbonne-universite.fr

1 Structure générale du parcours M1 PAD

1.1 Liste des UEs

Parcours en 1 an :

Semestre 1		
9 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
Mécanique quantique	Théorie classique des champs	Physique des lasers ou Physique numérique
9 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
Physique Statistique	Introduction à la physique des plasmas	Projet bibliographique
Semestre 2		
6 ECTS	6 ECTS	3 ECTS
Physique atomique et moléculaire	Physique nucléaire et des particules	Projet ou EVE
6 ECTS	9 ECTS	
Physique des solides	Stage	

Il est possible de suivre le parcours en 2 ans avec l'étalement des enseignements suivant :

Année 1 / Semestre 1		
9 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
Mécanique quantique	Théorie classique des champs	Physique des lasers ou Physique numérique
Année 1 / Semestre 2		
6 ECTS	6 ECTS	3 ECTS
Physique atomique et moléculaire	Physique nucléaire et des particules	Projet ou EVE
Année 2 / Semestre 1		
9 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
Physique Statistique	Introduction à la physique des plasmas	Projet bibliographique
Année 2 / Semestre 2		
6 ECTS	9 ECTS	
Physique des solides	Stage	

Lors des inscriptions pédagogiques, vous pouvez choisir entre un contrat complet (60 ECTS) permettant la validation en 1 an ou un contrat partiel (30 ECTS, selon le découpage proposé ci-dessus) dans la perspective d'une validation en 2 ans. Pour les UE où un choix est possible (cf. cases avec un **ou** dans les tableaux), certaines ont une capacité d'accueil limitée. Le choix final de ces UE sera validé après discussion avec le responsable de parcours.

1.2 European Virtual Exchange

Il est possible de suivre des cours en ligne dans le cadre du programme European Virtual Exchange (EVE) associant 9 universités, dont Sorbonne Université¹. Par exemple, en 2019-2020 il était possible de suivre l'UE Solar Energy proposée par la Delft University of Technology.

L'inscription aux EVE se fait via un formulaire d'inscription, qui doit être envoyé au secrétariat et approuvé par le responsable pédagogique courant décembre 2021 (date à confirmer au cours du premier semestre). Une fois inscrits,


1. Voir : <http://www.telescience.upmc.fr/fr/european-virtual-exchange/spocs-or-mooc-of-our-partners.html>

vous serez contactés par les universités partenaires. Les examens des UEs EVE auront lieu à des dates fixées par les universités partenaires, et devront être surveillés à Sorbonne Université.

2 Plateforme Moodle

Vous devez vous rendre régulièrement sur la plateforme MOODLE de Sorbonne Université qui sera notre outil de communication. Vous y trouverez toutes les informations indispensables au bon déroulement de votre formation : les supports de cours, la liste des enseignants, les forums de discussion, les calendriers... Pour vous connecter :

<https://moodle-sciences.upmc.fr/moodle-2021/>

 Seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement peuvent se connecter (l'identifiant utilisateur correspond à votre n° de dossier ou n° d'étudiant(e), avec le mot de passe qui vous a été fourni lors de vos démarches d'inscription si vous ne l'avez pas modifié).

Une fois connecté, vous aurez accès toute l'année à toutes les UEs du tronc commun proposées à distance (UE avec fond blanc dans les tableaux page 2) et aux UEs optionnelles (UE avec fond gris dans les tableaux) qui figurent dans votre contrat pédagogique. Vous pourrez bien sûr participer seulement aux UEs auxquelles vous êtes inscrits.

Vous aurez accès aussi à un cours « Site de vie du M1 PAD » dédié aux informations et activités communes à tous les étudiants (organisation générale, secrétariat, calendriers, etc).

Pensez à vérifier votre accès en début d'année !

2.1 Rubrique « Ressources »

Dans cette rubrique, vous trouverez les photocopiés du cours ou bien le plan du cours.

Les autocorrectifs sont l'équivalent des Travaux Dirigés. Ils peuvent être composés de plusieurs séries d'exercices, chaque série se rapporte à une partie spécifique du cours. Une correction de chaque exercice y est détaillée.

Les vidéos sont accessibles sur le site du master :

<http://www.master.physique.upmc.fr/fr/enseignements-a-distance.html>

2.2 Rubrique « Messages » et « Forum »

Votre espace MOODLE dispose d'une messagerie qui nous permet de vous contacter et qui vous permet d'envoyer des messages à vos enseignants. **Votre adresse mail utilisée est celle SU uniquement.** Consultez-la régulièrement !

Pour toute question concernant le cours, les exercices ou le fonctionnement d'une UE, vous pouvez utiliser le forum ou contacter l'enseignant concerné par mail ou via la messagerie de MOODLE.

Les enseignants responsables du cours et des autocorrectifs/devoirs vous répondront le plus rapidement possible, en prenant soin de mettre tous les étudiants en copie si votre question les concerne et par souci d'équité.

 Les forums des UEs constituent des lieux d'échanges et de discussions avec vos enseignants, n'hésitez pas à les utiliser !

2.3 Rubrique « Annonces »

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les annonces générales concernant la formation dans son ensemble. Cette rubrique est donc à consulter très régulièrement.

2.4 Rubrique « Notes »

Dans cette rubrique vous pourrez trouver vos notes de devoirs et examens. Ces notes seront saisies par les enseignants dès que possible.

3 Devoirs à rendre

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées. Ces dates sont résumées, pour chaque semestre, dans les tableaux qui suivent.

Nombre (N) et dates de restitution des devoirs au premier semestre :

UE	N	DM1	DM2	DM3
Mécanique quantique	3	31/10	21/11	19/12
Physique statistique	3	17/10	14/11	12/12
Théorie classique des champs	2	7/11	5/12	
Introduction à la physique des plasmas	2	24/10	28/11	

Nombre (N) et dates de restitution des devoirs au second semestre :

UE	N	DM1	DM2	DM3
Physique des solides	3	13/02	20/03	24/04
Physique atomique et moléculaire	3	20/02	27/03	01/05
Physique nucléaire et des particules	3	27/02	03/04	08/05

Les calendriers propres aux UEs optionnelles physique des lasers (devoirs) et physique numérique (compte-rendus de TP numérique) seront précisés à la rentrée sur les sites moodle de ces UEs.


Certaines dates de remise sont communes à plusieurs UEs. Ces dates sont espacées pour vous laisser la plus grande liberté d'organiser votre travail. Néanmoins, nous vous conseillons de travailler régulièrement et de ne pas attendre les dates limites pour effectuer vos devoirs. Il vous appartient de vous organiser pour échelonner les différents devoirs.


Vous pouvez soumettre un devoir pendant les deux semaines précédant la date limite.

Sauf exceptions, la soumission des devoirs se fera via MOODLE.

Vous déposerez chaque devoir en un seul fichier, au format pdf uniquement. Vous pourrez utiliser un traitement de texte pour rédiger votre devoir ou bien scanner votre copie manuscrite. Dans ce cas, veillez à la qualité de votre scan : les copies illisibles ne pourront pas être corrigées. Des pages séparées sous forme de multiples fichiers pdf ne seront pas non plus acceptées.

Des nouvelles remises d'un même devoir seront autorisées jusqu'à la date de remise.

 Votre nom, l'intitulé de l'UE, son code et le numéro du devoir doivent clairement apparaître sur tout document remis. Le nom de fichier doit être de la forme : codeUE-DMnumero-nom-prenom.pdf


 Dans tous les cas, vos devoirs doivent être envoyés au plus tard à la date limite. Aucun retard ne sera accepté. Les devoirs qui arrivent en retard ne seront pas corrigés, quel que soit le motif du retard. Une fois la date limite passée, l'enseignant mettra en ligne sur MOODLE un corrigé détaillé du devoir et corrigera ensuite l'ensemble des copies. Les notes seront affichées sur MOODLE (rubrique « Notes ») et les copies corrigées seront transmises aux étudiants.

 Les devoirs sont un travail individuel. Les échanges entre étudiants, le travail partagé sont encouragés, mais la rédaction d'un devoir doit être un moment personnel de ré-appropriation et de restitution.

4 Barèmes

La note finale qui vous sera attribuée à une UE sera calculée à partir de la note de contrôle continu (moyenne des devoirs ou des TP) et de la note d'examen. La plupart des UEs adoptent les coefficients ci-dessous :

Note finale = note de contrôle continu avec coefficient 0,3 + note de l'écrit avec coefficient 0,7.

 Le détail des barèmes des UEs figure dans les fiches d'UE consultables sur le site du parcours. Certaines UEs considèrent les DM comme une activité obligatoire.

5 Validation du M1

Les UE d'un même semestre peuvent se compenser entre elles : un semestre est acquis si la moyenne globale du semestre est supérieure ou égale à 10/20. C'est la "compensation semestrielle".

Pour valider le M1, il est nécessaire de valider le S1 et le S2 séparément : en particulier, il n'y a pas de compensation annuelle entre les semestres.

Si un semestre est acquis par compensation en session 1, les UE compensées au sein de celui-ci (celles dont la note est inférieure à 50/100) peuvent être repassées en session 2, à condition de remettre, via MOODLE, un formulaire de refus de compensation après la publication des résultats. Les UE validées (note >50/100) ne peuvent pas être repassées.

6 Stage

Le stage (obligatoire) de 6-7 semaines, durée minimale de 30 jours ouvrés, peut être effectué en laboratoire, dans une entreprise ou dans un établissement académique, à partir du mois d'avril 2022. Les stages peuvent être effectués à temps partiel ou à temps complet, pendant l'année ou pendant les mois d'été (juillet et août). L'accord pour effectuer un stage doit être donné au préalable par le responsable du M1 PAD. Une fois le stage trouvé, vous devrez également soumettre le sujet à l'accord du responsable. Vous trouverez les informations détaillées concernant les démarches à effectuer et les modalités du stage dans le document relatif aux stages sur le site de vie du M1 PAD.

7 Projets

Il y a une UE de projet bibliographique au premier semestre. Il y a aussi une UE de projets (numériques/théoriques) au second semestre. Les détails sur leur contenu sont donnés dans les fiches d'UE. Les calendriers et les modalités (choix des sujets, formation des groupes, soutenance...) propres à ces UEs seront communiqués à la rentrée via MOODLE.

8 Travaux pratiques

Les UEs physique des lasers et physique numérique incluent des travaux pratiques (TP). Les TP de physique des lasers se dérouleront durant la semaine de la première session d'examen du premier semestre, à la plate-forme expérimentale du master de physique et applications sur le campus Pierre et Marie Curie.

9 Calendrier et examens

9.1 Calendrier du M1 PAD

La rentrée est fixée au 14 septembre 2021. Le premier semestre (S1) s'étend jusqu'à la mi-janvier. Le second semestre (S2) débute le 24 janvier et s'étend jusqu'à la fin mai.

9.2 Calendrier prévisionnel des examens

Le calendrier définitif des examens sera donné le plus rapidement possible pour que vous puissiez vous organiser.



Ces dates sont provisoires et peuvent changer :

1ère session d'examen S1 : 10-14 janvier 2022

1ère session d'examen S2 : 23-27 mai 2022

2ème session d'examen S1+S2 : 20-24 juin 2022

Attention : Les examens des UEs European Virtual Exchange suivent un calendrier qui vous sera communiqué pendant l'année.

9.3 Présence aux examens

Les examens sont organisés sur le site Jussieu (campus Pierre et Marie Curie), à Paris, aux dates indiquées. Dans certaines conditions très particulières, les examens peuvent se réaliser en ligne via l'application ProctorExam, voir cette page pour plus d'informations : <http://www.telesciences.upmc.fr/fr/examens-tele-surveilles.html>

10 Liens utiles

- Site web de Sorbonne Université : <http://www.sorbonne-universite.fr>
- Site web du master de physique : <http://master.physique.sorbonne-universite.fr/>
- Site web de l'EAD : <http://www.telesciences.upmc.fr/>
- Intranet étudiant : <https://ent.sorbonne-universite.fr/sciences-etudiants/fr/index.html>

où vous trouverez notamment des informations sur :

- les bourses et aides sociales :
<https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/accueil-et-aides-sociales/bourses-et-aides-sociales>
- le Service Handicap Santé Etudiant (SHSE) :
<https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/handicap>
- la médecine préventive :
<https://santetudiant.com>
- les dispositifs d'aide Covid-19 :
<https://www.sorbonne-universite.fr/offre-de-formation/vie-etudiante/covid-19-bourses-aides-et-dispositifs>